



Lundi 9 décembre 2024

« **Nouveau contrat social** », c'est toujours **NON !**

## **Rassemblement mardi 10 décembre à 12h Dans le hall de la Ruche**

Nous, salariés mobilisés contre le « nouveau contrat social », avons décidé **de poursuivre la mobilisation. Nous appelons à un rassemblement mardi 10 décembre à 12h dans le hall de la Ruche.**

Malgré les communications de la direction, le mécontentement est toujours là. Depuis le premier rassemblement du 21 novembre, nous avons été au moins 400 salariés à participer une fois ou plus à ces rassemblements pour dire non à la direction.

La direction menace du pire si les syndicats ne signent pas son texte et si nous n'acceptons pas de nous résigner. Nous ne sommes pas dupes.

Pourquoi devrions-nous baisser la tête et accepter bien sagement ces nouvelles attaques. Depuis des années, ce sont nos conditions de vie et de travail qui sont attaquées. Il est temps de dire stop et de montrer que nous sommes là, dès à présent, pour nous opposer à ces projets actuels et futurs.

Soyons nombreux au rassemblement de mardi pour faire le point sur notre pétition et préparer la suite.

- ⇒ **Non au vol des congés !**
- ⇒ **Non aux restrictions sur le télétravail !**
- ⇒ **Non aux suppressions d'emplois « agiles et rapides » !**
- ⇒ **Soyons nombreux à exprimer notre désaccord !**
- ⇒ **Poursuivons et amplifions nos mobilisations !**

*Comme les fois précédentes, les salariés en télétravail ou travaillant sur des sites où il n'y a pas de rassemblement pourront se connecter au TEAMS qui retransmettra depuis Guyancourt (vous pouvez d'ores et déjà faire circuler massivement ce lien à vos collègues qui ne pourront pas venir sur les sites de rassemblement).*

[Rejoignez le rassemblement ici](#) =>



Des échanges syndicats/direction sont prévus jusqu'au mercredi 11 décembre, donc des modifications sont encore possible. L'accord sera mis à signature jusqu'au 13 décembre.

### **Les revendications proposées dans les rassemblements et réunions :**

- 1- **Congés** : maintien du nombre actuel des jours de RTT et des congés ancienneté
- 2- **Télétravail** : maintien de l'ensemble des dispositifs actuels
- 3- **Jours de préparation fin de carrière** : maintien des 36 jours de congés supplémentaires durant les 3 ans précédant le départ en retraite
- 4- **Emploi** : plan d'embauches massif
- 5- **Dispense d'Activité** : laisser partir ceux qui le souhaitent avec au moins 75% du salaire brut et 3 ans avant la date de départ à la retraite, comme c'était le cas au début des DA. Et avec le principe : 1 départ = 1 embauche
- 6- **Salaires** : Augmentation générale des salaires pour TOUS et qui suivent l'augmentation réelle des prix. Maintien et extension des augmentations de 1% à 10 et 20 ans à toutes les entités du groupe pour un vrai socle social commun.

**On ne veut pas travailler plus pour gagner moins !**



**La CGT et SUD appellent à un rassemblement dans la Ruche  
mardi 10 décembre à partir de 12h**